

Comité de pilotage du contrat de développement territorial Est

Mercredi 8 février 2012

intervention de

Pascal Popelin

Premier adjoint au maire de Livry-Gargan
Vice-président du Conseil général

8 II 12

M. le préfet,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

M'exprimant après les maires de Sevrans et de Clichy-sous-Bois, je voudrais dire mon plein accord avec l'approche, l'intérêt, les interrogations et les inquiétudes qu'ils ont exprimés sur les études qui nous ont été présentées et sur le projet de Contrat de développement territorial (CDT) Est, qui regroupe les cinq communes d'Aulnay-sous-Bois, Clichy-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil et Sevrans.

Stéphane Gatignon l'a dit : ce territoire est contrasté et divers. Certaines villes sont à reconstruire et les élus de ces communes y travaillent avec passion depuis des années. Je voudrais rappeler ici que d'autres -celle de Livry-Gargan que je représente en particulier- ne doivent pas être détruites, ni dénaturées. Elles ne doivent pas être non plus oubliées.

Il n'est pas imaginable pour nous, de ne bénéficier d'aucun avantage direct et d'accepter de cumuler les contraintes du processus de mise en œuvre du Grand Paris.

Ne bénéficier d'aucun avantage direct, c'est de ne pas avoir de gare du futur métro automatique Grand Paris Express sur notre territoire. Demain, il n'y aura toujours pas de gare reliant directement Livry-Gargan, 42 000 habitants, avec le réseau magistral de transports en commun de l'agglomération parisienne. Ce n'est pas une surprise et mon propos n'est pas de remettre ce sujet sur la table. Il est tranché. Je veux néanmoins rappeler ce point. J'observe aussi que beaucoup de grands projets sont cités dans les études et les différents textes en cours d'élaboration, beaucoup de zooms nous sont présentés, mais rien concernant Livry-Gargan. Cela ne veut pas dire que nous n'aimons pas les projets des villes voisines, que nous soutenons. Mais cela signifie que nous avons aussi les nôtres et qu'il nous serait agréable qu'ils soient aussi pris en compte, à tout le moins cités !

Cumuler les contraintes, c'est notamment aborder l'enjeu de la construction de logements. Stéphane Gatignon l'a dit tout à l'heure, notre secteur ne peut devenir simplement un réservoir d'habitat dense. Au-delà de la mutation urbanistique qui doit être maîtrisée, je partage l'inquiétude exprimée quant aux conséquences en termes de capacité à financer les équipements publics qui vont avec. Des logements, il s'en construit déjà beaucoup dans notre secteur. A Livry-Gargan, nous avons tenu les engagements pris à la demande de l'Etat dans nos Programmes locaux pour l'habitat (PLH). En conséquence, chaque année, la commune doit consacrer un quart de ses investissements pour simplement faire face à l'augmentation des effectifs scolaires. Que dire aussi de l'accueil de la petite enfance ? Les moyens importants que nous y consacrons permettent simplement de ne pas dégrader le taux de réponse aux familles, qui ne nous convient pas (une demande sur trois satisfaites). Je dois confesser de surcroît que je suis sans doute un mauvais élu local, aux yeux de ceux qui prétendent que les collectivités territoriales recrutent trop. En effet, au cours de la seule année 2011, nous avons dû recruter à Livry-Gargan neuf agents supplémentaires du simple fait de l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés et dix agents nouveaux, pour permettre

l'ouverture d'un multi-accueil petite enfance de trente places. Je n'ai pris là que les deux exemples des écoles et de l'accueil de la petite enfance, mais on pourrait décliner le sujet de la même manière s'agissant des équipements sportifs et culturels, ou encore du point de vue des besoins sociaux générés par l'augmentation de la population. Je pose donc la question : comment pourrions-nous faire face demain à l'accélération du rythme de construction de logements que l'on voudrait nous imposer, sans aucune lisibilité sur des financements que l'on nous promet sans cesse en diminution ?

Au-delà de cet aspect financier, se pose aussi la question de faisabilité des objectifs territorialisés de logements, tels qu'ils ont été fixés par le gouvernement. Je trouve l'analyse faite par le cabinet Lin sur les zones potentiellement densifiables à Livry-Gargan plutôt pertinente. C'est en effet le long de l'ex-nationale 3 que l'on peut constituer un front bâti continu, tel que celui que l'on trouve sur cet axe, dans les communes plus proches de Paris. Mais si je croise ce potentiel avec le niveau des objectifs de construction fixés par l'Etat, je ne vois pas comment il serait possible de créer le nombre de logements demandés, au-delà du fait qu'une telle évolution ne nous semble pas souhaitable.

Je veux donc dire clairement ici : nous ne nous engagerons pas sur des objectifs dont le niveau global à l'échelle du CDT est intenable et dont les mécanismes de répartition entre les cinq communes du territoire du CDT sont inconnus à ce jour.

Enfin, nous avons certes besoin d'études sur le devenir de notre territoire. Nous sommes même prêts à en payer une partie. Mais nous avons besoin aussi de savoir concrètement ce que nous aurons les moyens de faire de ces études dans l'avenir, pour qu'elles ne restent pas que de jolis rêves, conservés dans de beaux tiroirs !